

VERTICOAT SUPREME

MORTIER À UNE COMPOSANTE AVEC AGENT INHIBITEUR DE CORROSION
POUR RÉPARATIONS VERTICALES ET EN SURPLOMB

DESCRIPTION

VERTICOAT SUPREME est un mortier de réparation à une composante modifiée à la fumée de silice et au latex et ayant un affaissement nul. Il est formulé pour procurer une protection contre la corrosion. Ce produit à base de liant est conçu pour les réparations verticales ou en surplomb effectuées à la truelle qui nécessitent une haute performance.

DOMAINES D'APPLICATION

- Réparations verticales et en surplomb
- Resurfaçages de béton endommagé/détérioré
- Structures maritimes, tunnels et barrages
- Structures de stationnements et de ponts
- Parapets
- Applications au-dessus et au-dessous du sol

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Possède une seule composante, ce qui assure un malaxage et une manutention faciles
- Possède une excellente résistance aux cycles de gel/dégel, peut donc s'adapter aux climats rigoureux
- Est modifié à la fumée de silice et au latex
- Contient un agent inhibiteur de corrosion intégral
- Possède une faible perméabilité, ce qui contribue à protéger les barres d'armatures de la corrosion
- Possède une adhérence élevée, ce qui procure une excellente adhésion

DONNÉES TECHNIQUES

Données d'ingénierie typiques à 24 °C, 50 % HR

Durée d'ouvrabilité environ 30 minutes

Temps de prise à 21 °C, ASTM C 266

Prise initiale environ 1 heure

Prise finale environ 2,5 heures

Masse volumique env. 1846 kg/m³ (115 lb/pi³)

Résistances à la compression, ASTM C 109 modifiée,
cubes de 50 mm (2 po)

1 d 13,8 MPa

7 d 24,1 MPa

28 d 37,9 MPa

Résistance à la traction par fendage, ASTM C 496

7 d 3,4 MPa

28 d 4,1 MPa

Résistances à la flexion, ASTM C 348

7 d 8,3 MPa

28 d 8,6 MPa

Retraits linéaires, ASTM C 157, 50 % HR à 23 °C

3 d -0,03 %

7 d -0,06 %

14 d -0,08 %

28 d -0,10 %

56 d -0,11 %

Résistance aux cycles de gel/dégel, ASTM C 666

Procédure A à 300 cycles

Module de durabilité relative 90 %

Apparence : VERTICOAT SUPREME est une poudre à écoulement libre conçue pour être mélangée avec de l'eau. Après le malaxage et la mise en place, la couleur peut initialement sembler plus foncée que celle du béton adjacent. Bien que la couleur pâlera substantiellement au fur et à mesure que VERTICOAT SUPREME mûrira et séchera, il se peut que la réparation paraisse toujours plus foncée que le béton adjacent.

EMBALLAGE/RENDEMENT

VERTICOAT SUPREME est offert en sacs résistant à l'humidité de 22,7 kg (50 lb). **Un sac donne 0,014 m³ (0,48 pi³)** de produit lorsque malaxé avec 2,6 litres (2,75 pte) d'eau.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.



Euclid Canada

2835, boul. Grande Allée • Saint-Hubert (Québec) J4T 2R4
Tél. : 450-465-1303 • Sans frais : 1-800-667-0920 • Téléc. : 450-465-2140
www.euclidchemical.com

An **RPM** Company



SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- VERTICOAT SUPREME satisfait aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).
- VERTICOAT SUPREME satisfait aux exigences des ministères des Transports du Québec (MTQ) et de l'Ontario (MTO).

RENDEMENT

Une unité de VERTICOAT SUPREME couvre approximativement 1,1 m² (11,5 pi²) lorsque le produit est mis en place à une profondeur d'environ 13 mm (1/2 po).

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Les surfaces de béton doivent être en bon état sur le plan structural et exemptes de béton libre ou détérioré, de poussière, de saleté, de peinture, d'efflorescence, d'huile et d'autres contaminants. Abraser la surface mécaniquement afin d'obtenir un profil de la surface correspondant à CSP 6 à 8 conformément à la directive 310.2 de l'ICRI. Bien nettoyer la surface abrasée. **Couche d'apprêt** : Nettoyer et apprêter l'acier exposé avec DURALPREP A.C. Le béton doit être apprêté avec une couche de DURALPREP A.C. appliquée avec un pinceau ou un vaporisateur. La couche de DURALPREP A.C. doit être complètement sèche avant l'application de VERTICOAT SUPREME. De plus, une surface de béton saturée superficiellement sèche (SSS) peut être apprêtée avec une couche d'accrochage de VERTICOAT SUPREME. La réparation doit être effectuée avant que la couche d'accrochage ne sèche.

Malaxage : Une quantité équivalant à un sac peut être malaxée à l'aide d'une perceuse et d'un mélangeur Jiffy. Pour les travaux d'envergure, utiliser un malaxeur à mortier à lame. La température des matériaux doit se situer entre 16 et 32 °C. Ajouter la quantité d'eau appropriée à la grosseur de la gâchée, 2,4 à 2,8 litres/sac, puis ajouter le produit sec. Malaxer pendant 3 à 5 minutes. Ne pas malaxer plus de matériau qu'il sera possible de mettre en place en 20 minutes.

Mise en place : Mettre en place en couches de 6 à 50 mm (1/4 à 2 po) d'épaisseur. Mettre en place à la truelle et laisser durcir avant d'appliquer la prochaine couche. Si des couches additionnelles sont requises une fois le matériau durci, rayer la surface avant d'appliquer une autre couche.

Finition : Finir la réparation de manière à obtenir la texture désirée. Ne pas ajouter d'eau sur la surface pendant l'opération de finition. Utiliser EUCOBAR comme retardateur d'évaporation.

Cure et scellement : Une cure est requise. Mûrir à l'aide d'un agent de cure aqueux d'Euclid dont la teneur en solides est élevée. (NOTE : NE PAS UTILISER UN AGENT DE CURE À BASE DE SOLVANTS SUR CE PRODUIT.) Par temps chaud et venteux ou lors d'une exposition directe au soleil, appliquer une deuxième couche de l'agent de cure une fois que la première a séché. Si l'on ne souhaite pas utiliser un agent de cure, effectuer une cure à l'eau pendant au moins trois jours.

NETTOYAGE

Les outils et l'équipement doivent être nettoyés avec de l'eau avant que le matériau ne durcisse.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Garder les réparations à l'abri du gel jusqu'à ce que le matériau ait atteint une résistance à la compression minimale de 7 MPa.
- Lorsque la température n'est pas favorable, suivre les recommandations de l'ACI relatives au bétonnage par temps froid/chaud.
- Utiliser seulement de l'eau potable pour le malaxage.
- Appliquer à une épaisseur minimale de 6 mm (1/4 po).
- La température de la surface et la température ambiante doivent être supérieures à 7 °C au moment de l'application.
- Pour des résultats optimaux, le matériau doit être à une température de 18 à 29 °C pendant au moins 24 heures avant son utilisation.
- Ne pas utiliser d'agents de cure à base de solvants sur ce produit.
- Toujours consulter la fiche signalétique avant l'utilisation.

Révision : 3.13

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.